

## Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES OP DES HOMMES ( ELEVEURS : ADULTES ET JEUNES) DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES), UN PLAN DE GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (PGMO), UN CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR), UN PLAN DE GESTION DES PESTES ET DECHETS DANGEREUX, UN PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PEES), UN PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) INCLUANT UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP), UN CODE DE CONDUITE ET PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ESHS ET HST, ET LA PREVENTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) ET LES VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS (VCE) POUR LE COMPTE DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS)

L'an deux mil vingt et le samedi dix-neuf (19) décembre à 10 heures deux minutes, s'est tenue dans le Ferrick sountay-waga a 8 km de ATI, une rencontre d'information et d'échange avec les éleveurs dudit Ferrick dans le cadre du projet régional d'appui au pastoralisme au sahel (PRAPS II TD)

Cette rencontre qui a regroupé les éleveurs du Ferrick et un représentant de la Fédération des organisations des éleveurs du Batha a été présidée par le secrétaire général de la Fédération des organisations des éleveurs du BATHA, MR ISSA HAMID BOURDJO

**Etaient présents :** voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par MR ISSA HAMID BOURDJO, la parole a été donnée aux Experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- **Un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;**
- **Un Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ;**
- Un PLAN DE GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (PGMO),
- UN PLAN DE GESTION DES PESTES ET DECHETS DANGEREUX,
- UN PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PEES),
- UN PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) INCLUANT UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP),
- UN CODE DE CONDUITE ET PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ESHS ET HST, ET LA PREVENTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) ET LES VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS (VCE)

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

- les canaux de communication
- l'usage fait des données collectées (photo et avis)
- la santé animale
- la couverture des besoins alimentaires du cheptel

- l'accès à l'eau du cheptel,
- les pertes de biens,
- la gestion des litiges
- la sécurité des biens
- la restriction d'accès aux ressources naturelles
- l'accès aux services sociaux de base
- les violences basées sur le genre(VBG)
- les violences contre les enfants(VCE),
- les activités génératrices de revenus,
- l'accès au microcrédit

A la suite des débats, les consultants ont recueilli les recommandations suivantes :

- ❖ **Au titre des canaux de communication**, les échanges ont révélé que les éleveurs communiquent par : le téléphone, le bouche-à-oreille lors des marches et aussi des envoyés à motoeycellette ou chevaux.

Il est recommandé de :

Organiser des cadres de concertation au sein du Ferrick et aussi avec les Ferrick voisins afin de faciliter la diffusion de l'information.

- ❖ **Au titre de l'usage fait des données collectées (photo et avis)**, les participants ont donné un accord verbal pour l'utilisation des images et autres données collectées dans le cadre de la rédaction des documents du projet.

- ❖ **Au titre de la santé animale**, les participants ont noté un grand nombre de pathologies qui provoque des pertes d'animaux ; les pathologies les plus courantes sont le haemonchose (la maladie la plus répandue), le parasitisme gastro-intestinal, le charbon bactérien (petits ruminants), la péripneumonie-bovins, la pleuropneumonie contagieuse(caprins), la galle pour les dromadaires, le charbon symptomatique(dromadaire), etc.

Il est recommandé de :

- Réaliser des magasins de stockage de produits vétérinaires pour éviter les ruptures de stock de médicaments ;
- Former les éleveurs en santé animale afin qu'ils puissent faire face aux urgences médicales.
- Subventionner les produits vétérinaires afin de les rendre plus accessibles ;

- ❖ **Au titre de couverture des besoins alimentaires du cheptel**, les échanges ont révélé que pendant la période de soudure, les éleveurs ont de très grandes difficultés pour

l'alimentation du cheptel. Le peu de fourrage qui existe coute extrêmement cher, 200 000 FCFA par mois pour 60 Bovins ;

Il est recommandé de :

- Subventionner les aliments pour bétail pendant la période de soudure ;
- Mettre en place des petites unités de fabrication d'aliments pour bétail ;
- Former les éleveurs en fauche et conservation du fourrage ;
- Doter les éleveurs en machine de brouillage des résidus de produit agricole pour améliorer l'alimentation du bétail.

❖ **Au titre de l'accès à l'eau du cheptel**, les échanges ont révélé que le manque d'eau pendant la période de soudure engendre des pertes de bétail (du mois d'avril au mois de juillet).

Il est recommandé de :

- Réaliser des forages à motricité solaire dans les Ferriek ;
- réaliser de nouvelles mares et points d'eau dans les couloirs de transhumance.

❖ **Au titre des pertes de biens**, les échanges ont révélé que pendant la transhumance qui se fait pendant la période de soudure allant de mai à juin, les inondations du fleuve BATHA, provoque la perte par noyade de nombreux animaux : ils ont perdu 1100 têtes de bétail lors de la dernière inondation du BATHA.

Les couloirs de transhumance sont très glissants occasionnant beaucoup de blessures et de perte de bétail :

Il est recommandé de :

- construire des ouvrages de franchissement sur le fleuve BATHA et ses affluents ;
- élargir les couloirs de transhumance.

❖ **Au titre de la gestion des litiges**, les échanges ont révélé que la cause principale des conflits est due à l'occupation des couloirs de transhumance et les aires de stationnement par les agriculteurs. Les dégâts causés par un seul animal dans un champ peuvent être source de conflit :

Il est recommandé de :

- Créer un cadre de concertation regroupant les éleveurs et agriculteurs ;
- Clôturer par un grillage toutes les exploitations agricoles se trouvant à la lisière des couloirs de transhumance ;

- Faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour son implication dans la prévention et la résolution des conflits ;
  - Baliser et libérer les couloirs de transhumance ;
- ❖ **Au titre de la sécurité des biens** ; les échanges ont révélé qu'il existe de nombreux vols de petit ruminant par des individus à Moto ou à dos de chameau. Lorsque ces voleurs sont rattrapés et conduits devant les autorités compétentes (Police ou Gendarmerie), ils sont relâchés et cela provoque une grande frustration chez les éleveurs :

Il est recommandé de :

- Mettre fin à l'impunité dans les cas de vol de bétail ;
  - Mettre en place un comité de suivi des procès liés au vol de bétail ;
  - rendre justice aux éleveurs dans les cas de flagrant délit de vol ;
- ❖ **Au titre de la restriction d'accès aux ressources naturelles**, les échanges ont révélé que les éleveurs ont maille à partir avec les services en charge d'environnement pendant la période de soudure. Il arrive qu'ils soient obligés d'élaguer des arbres pour assurer la survie de leur cheptel. Pour cette faute ils reçoivent des amendes qu'ils jugent disproportionnées.

Il est recommandé de :

- Réaliser des magasins de stockages et de distribution d'aliment pour bétail ;
  - Encadrer les éleveurs pour le reboisement avec des espèces utiles à l'élevage;
  - tenir compte des cas de force majeure dans l'application des amendes ;
- ❖ **Au titre de l'accès aux services sociaux de base**, les échanges ont révélé que les éleveurs ne disposent pas d'eau potable et boivent l'eau des mares. Ils ne disposent ni de formation sanitaire ni de pharmacie. Les enfants ne vont pas à l'école moderne, mais plutôt à l'école coranique. Les éleveurs ont des difficultés à se nourrir et veulent bénéficier des dons de céréales provenant du gouvernement ou des ONG.

Il est recommandé de:

- Faire un forage à motricité solaire afin de résoudre le problème d'eau potable ;
- Former les femmes d'éleveur dans la prise en charge de petite urgence médicale et aussi pour les accouchements ;
- Faire la répartition géographique des formations sanitaires en tenant compte de la position des Ferrick.

- Sensibiliser les parents sur la nécessité de mettre leurs enfants à l'école ;
- Créer une école nomade ;
- Prendre en compte les éleveurs dans les programmes sociaux ;
- ❖ **Au titre des violences basées sur le genre(VBG)**, les échanges ont révélé que les femmes sont lésées dans le partage de l'héritage. En effet, l'homme a droit à deux fois la part de la femme et ce système de partage est basé sur la loi islamique.  
Il ressort également des échanges qu'il existe des mariages précoces et qu'il est pratiquement impossible à la femme de divorcer vu que les mariages sont consanguins. L'excision aussi est pratiquée systématiquement malgré que la communauté est informée de son interdiction.  
Il est recommandé de :
  - Organiser des séances de sensibilisation sur le droit à la succession, l'âge minimum de mariage, les risques encourus par la jeune fille lors de l'excision.
- ❖ **Au titre des violences contre les enfants(VCE)**, il ressort des échanges que les enfants sur la base de considération subjective ou coutumière peuvent se voir refuser l'accès à l'école. Cette restriction d'accès à l'éducation concerne la fille et aussi bien que les garçons.  
Il est recommandé de :
  - Sensibiliser les parents quant à la nécessité de scolariser les enfants, aussi bien les filles que les garçons ;
  - Mettre en place une école nomade pour faciliter son accès aux enfants bouviers.
- ❖ **Au titre des activités génératrices de revenus**, les échanges ont révélé que les femmes du Ferrick pratiquent le commerce intracommunautaire et aussi au marché : elles vendent la viande séchée, le lait, le fromage, le beurre, les condiments, etc.  
Toutes ces activités nécessitent des moyens financiers.  
Il est recommandé de :
  - Former les femmes sur les techniques de production et de stockage de produits agropastoraux ;
  - fournir une chaîne de froid solaire aux femmes pour améliorer la conservation de produits agropastoraux ;
  - faciliter l'accès au microcrédit pour les femmes.

- ❖ **Au titre de l'accès au microcrédit**, les échanges ont révélé que les femmes du Ferrick n'ont aucun accès aux microcrédits. Elles ne disposent d'aucun soutien financier pour mener et pérenniser leurs activités génératrices de revenus.

Il est recommandé de :

- Faire un plaidoyer auprès des institutions de microcrédit pour une assistance aux femmes du Ferrick ;
- Minimiser le taux d'intérêt (pas plus de 5%) et tenir compte de la période de remboursement mensuelle et non hebdomadaire ;
- Adapter la microfinance au mode de vie des éleveurs nomades.

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet PRAPS, consistant à consulter toutes les parties prenantes. Ils ont validé les recommandations en présence **Monsieur** ISSA HAMID BOURDJO qui a par la suite levé la séance à 11h14 minutes.

Fait à ATI, le 19 décembre 2020

Pour les consultants		
		
ZARE SALAMA	KEMNONASSI NGADJABEUM DAMEL	TANIGO ANO G. PALIDOU GOUNI
Pour les participants		
		
Issa Hamid Bourdjo SG Fédération Éleveurs	AHAMAT EL-BECHR	AL-HASSEIN AZEN-ZEN

ELABORATION D'UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES), UN PLAN DE GESTION DE LA MAIN D'OEUVRE (PGMO), UN CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR), UN PLAN DE GESTION DES PESTES ET DECHETS DANGEREUX, UN PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PEES), UN PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) INCLUANT UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP), UN CODES DE CONDUITE ET PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ISHS ET IST, ET LA PREVENTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBS) ET LES VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS (VCE) POUR LE COMPTE DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHIL (PRAPS)

LISTE DE PRESENCE

Région: BATHA Localité ou Ville: FREDEK SOUMBIAY-NAGA  
 Date: 19/12/2020

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Fonction	Organisme	Contact (Tel et mail)	Signature
		Moins de 25 ans	Plus de 25 ans					
01	ALBACHIR TAHER	X		M	éleveur		93388132	
02	ATHEIR BRAHIM		X	M	éleveur		93910056	
03	YARNEBITE NIMIRE	X		M	éleveur		95514834	
04	HAHAMAT AZOLO	X		M	éleveur		92825175	
05	AL-HASSEIN AZER-ZEHI	X		M	éleveur		99663262	
06	HAHAMAT AL-BECHR		X	M	éleveur		92541393	
07	ABASS ATATHIR	X			éleveur		99788551	
08	YOUSSEUF KABBO	X		M	éleveur		93235901	
09	YOUSSEUF HAHAMAT ZENE	X		M	éleveur		99305344	
10	HAHAMAT AL-HASSINE	X		M	éleveur		91150137	
11	SOULEYMANE ZIRAHIM	X		M	éleveur		99678255	





# PROCES VERBAL ET LISTE DE PRESENCE DANS LA PROVINCE DU ADJER-LAMIS/MASSAKORY

## Procès-Verbal

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES AVEC LES OP DES HOMMES (GROUPEMENT, ASSOCIATIONS, UNIONS ET FEDERATION) DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES), UN PLAN DE GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (PGMO), UN CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR), UN PLAN DE GESTION DES PESTES ET DECHETS DANGEREUX, UN PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PEES), UN PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) INCLUANT UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP), UN CODE DE CONDUITE ET PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ESHS ET HST, ET LA PREVENTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) ET LES VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS (VCE) POUR LE COMPTE DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS)

L'an deux-mille-vingt et le lundi-vingt-un (21) décembre à douze (12) heures et quinze (15) minutes s'est tenue dans la cour du centre de formation des éleveurs de la province du hadjer-lamis, une rencontre d'information et d'échange avec les groupements et associations masculines de ladite province dans le cadre du projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS).

Cette rencontre qui a regroupé les groupements et associations y compris les représentants de la fédération provinciale des éleveurs du Hadjer-lamis a été présidée par le **Monsieur YOUNOUS Mahamat**, président de la fédération provinciale des éleveurs du Hadjer-lamis.

**Etaient présents** : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par **Monsieur YOUNOUS Mahamat**, la parole a été donnée aux Experts pour situer le contexte de la mission. Les experts ont fait une présentation succincte du projet en précisant que la mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des documents suivants :

- **Un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;**
- **Un Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) ;**
- **un Plan de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) ;**
- **un Plan de Gestion des Pestes et Déchets Dangereux ;**
- **un Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ;**
- **un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) incluant un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ;**
- **un code de conduite et plan d'action pour la mise en œuvre des normes ESHS ET HST, et la prévention des Violences Basées sur le Genre (VBG) et les Violences Contre les Enfants (VCE).**

Les débats se sont focalisés autour des points suivants :

- **les canaux de communication,**
- **l'usage fait des données collectées (photo et avis)**
- **la bonne gouvernance des activités du projet,**
- **la couverture des besoins vitaux du cheptel**
- **la santé animale,**
- **la restriction d'accès aux ressources naturelles,**
- **les besoins en formation**
- **la sécurité des biens**

A la suite des débats, les consultants ont recueilli les préoccupations et recommandations suivantes :

- ❖ **Au titre des canaux de communication,** les échanges ont révélé que les principaux canaux de communication avec les populations sont le contact direct par l'intermédiaire des responsables de la fédération des éleveurs du Hadjer-lamis, les responsables des groupements et associations. Le moyen de communication le plus efficace est le téléphone.
- ❖ **Au titre de l'usage fait des données collectées (photo et avis),** les participants ont donné un accord verbal pour l'utilisation des images et autres données collectées dans le cadre de la rédaction des documents du projet.
- ❖ **Au titre de la bonne gouvernance des activités du projet,** les participants ont noté des irrégularités dans le choix des bénéficiaires. De plus, certaines infrastructures réalisées ne répondent pas aux normes (exemple de parcs de vaccination) et des activités prévues n'ont pas été réalisées. On peut également noter un démantèlement brutal des antennes du projet. Il est recommandé de :
  - Faire gestion transparente des activités du projet ;
  - Impliquer les groupements et associations d'éleveurs dans le choix des bénéficiaires ;
  - Publier le cahier de charge des entreprises chargées des travaux ;
  - Former les groupements et associations d'éleveurs dans le suivi évaluation de projet.

- ❖ **Au titre de la couverture des besoins vitaux du cheptel**, les participants ont reconnu qu'il devient de plus en plus difficile de satisfaire les besoins alimentaires et en eau du cheptel.

Il est recommandé de :

- Doter les éleveurs en machine de broyage des résidus de produit agricole ;
- Doter les éleveurs en machine pour la fauche et conservation du fourrage ;
- Former les éleveurs en fauche et conservation du fourrage ;
- Former les éleveurs en technique de fabrication d'aliment pour bétail ;
- Réaliser des magasins de stockage d'aliment pour bétail ;
- Vendre les tourteaux à des prix subventionnés ;
- Réaliser des puits pastoraux dans les zones où le besoin existe ;
- Faire une bonne répartition géographique des points d'eau à réaliser.

- ❖ **Au titre de la santé animale**, il est ressorti des échanges qu'il existe des difficultés d'accès aux produits vétérinaire et aux prestations d'un vétérinaire. Les participants ont recours aux produits pharmaceutiques non homologués (docteur chokou) du fait du cout élevé des produits ou leurs inexisrences.

Il est recommandé de :

- Mettre en place un dispositif de surveillance épidémiologique du cheptel ;
- Mettre en place une pharmacie vétérinaire;
- Mettre fin aux ruptures de stock des produits vétérinaires ;
- Vendre les produits vétérinaires à des prix subventionnés ;
- Former ou recycler les vaccinateurs du cheptel.

- ❖ **Au titre de la gestion des litiges**, les échanges ont révélé qu'il existe des conflits agriculteurs-éleveurs et des conflits éleveurs-éleveurs. Cependant le règlement à l'amiable a toujours été privilégié. Il est recommandé de :

- Mettre en place un cadre de concertation regroupant les agriculteurs et les éleveurs ;
- Réaliser et baliser les couloirs de transhumance ;
- Faire respecter les couloirs de transhumance ;

- ❖ **Au titre de la restriction d'accès aux ressources naturelles**, il ressort des échanges que 90% des besoins du cheptel sont tirés de la nature. Pendant la période de soudure, il arrive que les éleveurs soient obligés d'élaguer des arbres tels que l'acacia nilotica, l'acacia albida pour assurer la survie du cheptel. Les participants reconnaissent également que cette pratique est interdite par la loi tchadienne. Il est recommandé de :
  - Impliquer les services des eaux et forêts pour encadrer les reboisements ;
  - Encourager les plantations des espèces suscitées ;
  - Sensibiliser les populations sur les risques liés aux feux de brousse.
- ❖ **Au titre des besoins en formation**, les participants ont exprimé le besoin de formation dans les domaines suivant :
  - Formation dans le reboisement des espèces utiles à l'élevage (acacia nilotica et acacia albida) ;
  - Formation dans la production de culture fourragère ;
  - Formation dans les techniques modernes d'élevage ;
  - Formation en santé animale
  - Formation dans les techniques de production d'aliment pour bétail.
- ❖ **Au titre de la sécurité des biens**, les échanges ont révélé que les éleveurs sont souvent victime de vol de bétail. Il est recommandé de :
  - mettre en place un dispositif d'alerte contre les vols ;
  - mettre à contribution les forces défenses et de sécurités pour éradiquer les vols ;

Les participants ont accueilli favorablement la démarche du projet PRAPS, consistant à consulter toutes les parties prenantes. Ils ont validé les recommandations en présence Monsieur YOUNOUS Mahamat qui a par la suite levé la séance à 13h30 minutes.

Fait à Massakory, le 22 décembre 2020

Pour les consultants		
		
ZARE SALAMA	WIBGA ARISTIDE	MINBADI TITINA BAYE
Pour les participants		
		
Younouss Mahamat	Ali Idriss	ADOUM BICHARA

ELABORATION D'UN CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (GES), UN PLAN DE GESTION DE LA MAIN D'OEUVRE (PMO), UN CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR), UN PLAN DE GESTION DES PESTES ET DECHETS DANGEREUX, UN PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PEES), UN PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) INCLUANT UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP), UN CODE DE CONDUITE ET PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN OEUVRE DES NORMES ISHS ET IST, ET LA PREVENTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) ET LES VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS (VCE) POUR LE COMPTE DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHIL (PRAIS)

LISTE DE PRESENCE

Région: Haut Volta Localité ou Ville: MASSAKORY  
 Date: 21-12-2010

N°	Noms et prénoms	Tranche d'âge		Sexe	Fonction	Organisme	Contact (Tel et mail)	Signature
		Moins de 25 ans	Plus de 25 ans					
01	MOUSSA CHAÏB	X		M	Membre	GRUPEL NAKADOU	91318122	[Signature]
02	ABDRAHMANE ABAKAR	X		M	Membre	Groupement KONTI TOUSSA	99262366	[Signature]
03	Djibbo HAROUN MAHARAT	X		M	Membre	UNION MENEGLE Fédération	99260890 85353355	[Signature]
04	Alhadj Toussa	X		M	Membre	FPEHL Fédération	62275417	[Signature]
05	Younous Mahand		X	M	Président	FPEHL Fédération	66482045	[Signature]
06	Robert Alemise Abakar		X	M	Membre	Groupement HADJON	99326868	[Signature]
07	Ali Idriss	X		M	Membre	Groupement NIMA Fédération	99544040	[Signature]
08	Alhadj Nawa Djibbo	X		M	Membre	FPEHL	99641174	[Signature]
09	ABOUM BICHARA	X		M	SG	UNION MADE-LELE	68326534	[Signature]
10	Ali Abakar Adam	X		M	Membre	Groupement ARKOUOU	99246843	[Signature]
11	Oumar Mahamad		X	M	Président	Groupement GTM	99279730	[Signature]

